



acfos

action connaissance
formation pour la surdité

Formations professionnelles

2024

Informations pratiques

ADHÉSION : Les formations professionnelles Acfos sont réservées aux adhérents (Conditions d'adhésion et bulletin en fin de catalogue).

PRÉ-REQUIS : Professionnels en exercice - Connaissance minimum de la surdité pré-linguale. Voir précision sur chaque fiche de formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS : par courrier, formulaire site Internet ou mail (voir en fin de catalogue). En fonction des places disponibles, l'inscription est possible jusqu'à 48h avant le début de la formation.

PARTICIPANTS : Le nombre des participants est limité à 25 personnes maximum en général et peut-être limité à moins de personne selon les formations. Dans ce cas, voir précision sur chaque fiche.

ANNULATION : Acfos se réserve le droit d'annuler les formations 1 mois avant leur date prévue en deçà du nombre minimum de personnes inscrites nécessaires à chaque formation. Les personnes inscrites seront informées par courrier et remboursées de leurs frais d'inscription.

En cas d'annulation d'un(e) participant(e) 1 mois avant le début de la formation, seuls les frais de gestion du dossier resteront dus à Acfos, soit 50 €. Le règlement des inscriptions doit impérativement intervenir avant le début de la formation, sauf en cas de signature d'une convention de formation continue. En cas d'annulation d'un(e) participant(e) moins d'un mois avant le début de la formation, la totalité des frais d'inscriptions restera due à Acfos.

RESTAURATION : Les repas ne sont pas inclus dans la formation et sont à la charge des participants.

ACCESSIBILITÉ : Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de situation de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir pour que nous puissions la réserver. En raison du nombre limité de participants (25 pers. maximum), la vélotypie, l'interprétation en LSF ou le codage ne sont pas assurés par Acfos. Plus d'information page "Annexes".

LIEU : les formations auront toutes lieu à Paris. L'adresse exacte de chaque formation sera communiquée au moment de l'inscription.

AGRÈMENTS : certaines formations Acfos sont susceptibles d'être prises en charge par le FIF-PL ou l'OGDPC. Nous contacter directement pour chaque formation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION : tour de table en fin de formation ; Questionnaire d'évaluation des connaissances ; Questionnaire de satisfaction (Si autre, voir fiche).

Inscriptions

ACFOS 49 Bd Pasteur 75015 Paris

Tél. 06 20 78 10 96 - @ : inscriptions@acfos.org - Site : www.acfos.org

FP1-24 **Education précoce : suivi orthophonique de l'enfant sourd avant 3 ans**

OBJECTIFS : Examiner les notions théoriques indispensables concernant la surdité de l'enfant (diagnostic et degré de surdité, développement de l'enfant entendant de 0 à 3 ans, éducation de l'enfant sourd). Définir ensuite les objectifs et les contenus de l'éducation précoce.

CONTENU : Avec le dépistage de la surdité à J+2, l'éducation précoce est un enjeu primordial. A partir de quelques rappels théoriques (diagnostic et degré de surdité, développement de l'enfant entendant de 0 à 3 ans, éducation de l'enfant sourd), les objectifs et les contenus de l'éducation précoce seront définis :

- ◆ Les outils de communication ;
- ◆ Les aides auditives, la place privilégiée de l'implant cochléaire ; L'éducation auditive;
- ◆ Le projet éducatif du jeune enfant sourd et l'adaptation nécessaire à l'accueil d'enfants de moins de 1 an ;
- ◆ L'accompagnement parental : un savoir faire de l'orthophoniste au quotidien. La place et le rôle d'une équipe pluridisciplinaire dans le suivi de l'enfant et de sa famille seront également abordés.

MÉTHODES MOBILISÉES : Exposés théoriques, Analyse des pratiques (vidéo), Ateliers

TYPE DE FORMATION : Action de formation

INTERVENANTES :

- ◆ **Catherine COTTE**, Orthophoniste et Directrice, CODALI, Paris
- ◆ **Agnès RUSTERHOLTZ**, Orthophoniste et Chef de service, CODALI, Paris
- ◆ **Blandine de SENNEVILLE**, Orthophoniste, CODALI, Paris
- ◆ **Joy WIELART**, Psychologue, CODALI, Paris

INFORMATIONS PRATIQUES (formation réservée aux adhérents)

Dates : 24 et 25 janvier 2024 - **Durée** : 2 jours - 12h

Lieu : Halle Pajol 20 Esplanade Nathalie Sarraute 75018 Paris

Tarif : 450 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI

Public : Orthophonistes - Professionnels de la surdité

Pré-requis : professionnels en exercice ; connaissances de base de la surdité pré-linguale - Nbre minimum de participants : 10

FP2-24 Les problématiques découlant d'un dysfonctionnement vestibulaire chez l'enfant sourd

OBJECTIFS : Acquérir des outils permettant de repérer, diagnostiquer, évaluer et prendre en charge les troubles vestibulaires, fréquents chez l'enfant sourd. Faire connaître aux professionnels de la surdité quels sont les éventuels troubles psychomoteurs associés (troubles de l'équilibre, de la coordination motrice...). Apprendre à proposer des réponses appropriées et mettre en place des stratégies de palliation d'autant plus efficaces qu'elles seront précoces.

CONTENU : Présentation du rôle fonctionnel de l'appareil vestibulaire dans l'établissement des structurations de base. Distinction des risques de perturbations dus au détournement des fonctions proprioceptives et visuelles vers un autre usage. Des signes cliniques atypiques touchant l'établissement de représentations corporelles, des appréciations de l'espace réel et graphique et de l'adaptation de soi vers l'extérieur seront rattachés au système de l'équilibration, afin d'expliquer l'utilité des aides à l'intégration et le peu d'efficacité des moyens plus usuels. Versant préventif : les signes d'appel chez le très jeune enfant, l'établissement du diagnostic et la lecture des résultats des tests du bilan vestibulaire. Présentation des différents modes de prise en charge ou des accompagnements parentaux et interdisciplinaire. Présentation des étapes indispensables permettant le dépassement de prétendues dyspraxies motrices, visuomotrices et visuospatiales.

MÉTHODES MOBILISÉES : Exposés théoriques, vidéos, discussions

TYPE DE FORMATION : Action de formation

INTERVENANTE :

- ◆ **Dr Sylvette WIENER-VACHER**, Médecin ORL Hôpital Robert Debré, Paris
- ◆ **Catherine BALAY**, Psychomotricienne, CAMSP DA Asso. PEP 69, Villeurbanne
- ◆ **Cécile BECAUD**, Kinésithérapeute vestibulaire, Lyon

INFORMATIONS PRATIQUES (formation réservée aux adhérents)

Dates : 18 et 19 mars 2024 - **Durée :** 2 jours - 12h

Lieu : Halle Pajol 20 Esplanade Nathalie Sarraute 75018 Paris

Tarif : 450 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI

Public : ORL, Psychomotriciens, Kinésithérapeutes - Autres professionnels de la surdité - **Pré-requis :** professionnels en exercice ; connaissances de base de la surdité pré-linguale - Nbre minimum de participants : 10

FP3-24 La co-construction du langage avec le jeune enfant sourd

Quelles balises théoriques et pratiques à l'heure d'une technologie de pointe ?

OBJECTIFS : Comprendre et cerner son rôle en tant que professionnel ainsi que celui des parents dans le projet de développement d'une ou plusieurs langues parlées. Comprendre quels sont les leviers du développement linguistique de tout enfant et les adaptations qui en découlent pour offrir un environnement linguistique optimal aux enfants sourds.

CONTENU : Le contexte de l'éducation et de la rééducation de l'enfant sourd a considérablement changé au cours de ces 20 dernières années. Les avancées technologiques, la précocité de la prise en charge, les méthodes visuelles de communication sont autant de leviers qui contribuent au développement d'une ou plusieurs langues parlées par les enfants atteints de déficience auditive. Cependant, l'expérience montre que le sort de tous les enfants sourds ne semble pas pour autant réglé et ce même en l'absence de handicap associé. La formation prendra l'orientation de la prévention des troubles linguistiques secondaires à la déficience auditive et soulignera les points d'attention à avoir dès l'éducation précoce. Elle s'articulera autour de deux axes principaux :

1. "Savoir penser" **1.1** -Nos ressources techniques à l'heure actuelle / **1.2** - Développement du langage chez l'enfant sourd : quel modèle théorique utile à l'enfant atteint de déficience auditive ? / **1.3** - Les méthodes visuelles à l'ère des enfants sourds qui "entendent" / **1.4** - Les enfants sourds à l'heure actuelle : qui sont-ils ? / **1.5** - Notre cerveau est "social" : apport des neurosciences - 2. "Savoir observer" **2.1** : Apports de l'approche Hanen / **2.2** : Apprivoiser le jeune enfant à nous regarder / **2.3** : Le portage linguistique : ingrédients et quelles compétences requises ?

MÉTHODES MOBILISÉES : Exposés théoriques, réflexions et échanges des expériences de chacun à partir de sa propre pratique, illustrations de certaines notions par vidéo.

TYPE DE FORMATION : Action de formation

INTERVENANTE : **Catherine HAGE**, Logopède au centre Comprendre et Parler (Bruxelles), Dr en Sciences Psychologiques (ULB) et thérapeute en Psychologie Corporelle Intégrative

INFORMATIONS PRATIQUES (formation réservée aux adhérents)

Dates : 20 et 21 mars 2024 - **Durée** : 2 jours - 12h

Lieu : Halle Pajol 20 Esplanade Nathalie Sarraute 75018 Paris - Tarif :450 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI

Public : Orthophonistes - Autres professionnels de la surdité - **Pré-requis** : professionnels en exercice ; connaissances de base de la surdité pré-linguale - Nbre minimum de participants : 10

FP4-24 **Audiométrie comportementale et diagnostic audiométrique chez le très jeune enfant**

OBJECTIFS :

- ◆ Identifier les étapes du développement psychomoteur de l'enfant.
- ◆ Utiliser les indices fournis par les comportements intra et extrinsèques de l'enfant, pour évaluer son niveau d'audition.
- ◆ Utiliser les éléments d'une anamnèse spécifique pour évaluer le niveau et les caractéristiques de l'audition de l'enfant.
- ◆ Utiliser sa propre voix pour évaluer le niveau et les caractéristiques de l'audition de l'enfant.
- ◆ Choisir le niveau de testing adapté au développement psychomoteur de l'enfant.
- ◆ Réaliser une audiométrie comportementale fiable et efficace.

CONTENU :

- ◆ Jour 1 : les pré-requis à l'audiométrie comportementale
- ◆ Jour 2 : L'Audiométrie Comportementale en pratique

MÉTHODES MOBILISÉES : Exposés théoriques ; jeux ; mises en situations pragmatiques ; études de cas cliniques réels ; jeux de rôles ; décryptages de vidéos.

TYPE DE FORMATION : Action de formation

INTERVENANTE :

- ◆ **Muriel RENARD**, Audioprothésiste pédiatrique, Lille

INFORMATIONS PRATIQUES (formation réservée aux adhérents)

Dates : 02 et 03 avril 2024 - **Durée :** 2 jours - 14h

Lieu : Halle Pajol 20 Esplanade Nathalie Sarraute 75018 Paris

Tarif : 470 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI

Public : médecins ORL (hôpital, clinique privée, cabinet) ; audiométristes ; audioprothésistes ; autres professionnels de la surdité

Pré-requis : professionnels en exercice ; il est conseillé d'avoir déjà pratiqué des audiométries d'adulte - Nbre minimum de participants : 10 - Nombre maximum : 16 - **Modalités d'évaluations :** Evaluation diagnostique pour chaque participant en amont de la formation (questionnaire envoyé par mail). Evaluation sommative à la fin de chaque journée sous forme de QCM et d'étude de cas de synthèse. Des évaluations formatives auront lieu pendant chaque demi-journée, sous forme de QCM.

FP5-24 La collaboration orthophoniste-audioprothésiste au service de l'optimisation du réglage prothétique

OBJECTIFS :

- ◆ Détailler les multiples possibilités d'ajustement du traitement des sons de parole et du bruit par l'appareillage et par l'implant.
- ◆ Connaître les modalités d'évaluation orthophonique des performances auditives.
- ◆ Savoir analyser les éléments spécifiques dont dispose l'orthophoniste à l'issue de son bilan des performances auditives pour en extrapoler des données pertinentes permettant l'optimisation du réglage

CONTENU :

Exposés théoriques :

- ◆ Description des paramètres ajustables dans les implants et les prothèses
- ◆ Description des logiciels d'interface
- ◆ Présentation du Protocole d'Evaluation des Performances Auditives-IRPA de Ronchin

Ateliers interactifs ; Etudes de cas :

- ◆ Analyse de vidéos
- ◆ Interprétations de profil

MÉTHODES MOBILISÉES : Exposés théoriques – Examens de cas cliniques - démonstrations - Vidéos : *le stagiaire doit disposer d'un PC équipé d'un logiciel de lecture de vidéos, d'Acrobat Reader, de Powerpoint 2010 (ou d'une version ultérieure) et d'écouteurs.*

TYPE DE FORMATION : Action de formation

INTERVENANTS :

- ◆ **Jérôme ANDRE**, Orthophoniste, Lille
- ◆ **Christian RENARD**, Audioprothésiste, Lille

INFORMATIONS PRATIQUES (formation réservée aux adhérents)

Dates : 27 et 28 mai 2024 - **Durée** : 2 jours - 12h

Lieu : Halle Pajol 20 Esplanade Nathalie Sarraute, 75018 Paris

Tarif :450 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI - **Public** : Audioprothésistes - Orthophonistes - ORL - Autres professionnels de la surdité - **Pré-requis** : professionnels en exercice ; connaissances de base de la surdité pré-linguale -Nbre minimum de participants : 10

FP6-24 L'apprentissage de la musique auprès des enfants sourds et ses effets sur la perception musicale

OBJECTIFS :

En lien avec les découvertes des neurosciences, analyser l'impact et les effets de la musique chez le tout-petit normo entendant. Comprendre les implications de musique chez l'enfant sourd et proposer des outils pédagogiques adaptés.

CONTENU :

La musique chez les sujets entendants en lien avec les neurosciences : bases neuronales de la musique, la danse, le chant - Utilisation de la musique chez le tout-petit - Exposition précoce à la musique et développement cérébral - Comment utiliser la musique en maternelles ? - Développement cérébral et reconnaissance des visages. - Différences traitement central et information musicale entre des musiciens versus non musiciens - Musique : le son dans tous ses états (mesures prophylactiques).

Applications à l'enfant sourd : Surdité et traitement central de l'information sonore - Cas cliniques enfant sourd et musique, enfant sourd et danse, enfant sourd et chant (films) - Les outils nécessaires (échanges pratiques avec les stagiaires) - Interactions musique / autres disciplines (orthophonie, psychomotricité...) ; les bases neurales.

MÉTHODES MOBILISÉES : Exposés théoriques - Exercices pratiques - Discussions - Vidéos

TYPE DE FORMATION : Action de formation

INTERVENANTS :

◆ **Sandrine PERRAUDEAU**, Enseignante spécialisée, Musicologue, CEOP, Paris

INFORMATIONS PRATIQUES (formation réservée aux adhérents)

Dates 10 et 11 juin 2024

Durée : 2 jours - 12h

Lieu : Halle Pajol 20 Esplanade Nathalie Sarraute, 75018 Paris

Tarif : 450 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI

Public : Orthophonistes - Autres professionnels de la surdit 

Pr -requis : professionnels en exercice ; connaissances de base de la surdit  pr -linguale - Nbre minimum de participants : 10

FP7-24 **Accompagnement et soutien des parents du très jeune enfant sourd**

OBJECTIFS : ♦ Donner des points de repères théoriques et pratiques en vue de faciliter le positionnement professionnel face à la complexité et la mouvance.

♦ Initier un travail de prise de conscience des freins et des ressources du professionnel :

- Découvrir ses freins : a priori, croyances, émotions, pour mieux les contourner ;
- Découvrir et expérimenter des outils facilitateurs de l'alliance thérapeutique avec le parent d'enfant sourd.

CONTENU : Le diagnostic de déficience auditive de plus en plus précoce demande un accompagnement des parents tout aussi précoce, pour lequel les professionnels ne se sentent pas toujours bien outillés. Cette formation met le focus sur le processus d'accompagnement des parents du tout jeune enfant sourd, premiers partenaires sociaux du bébé. Il s'agit d'aborder les fondements de cet axe d'intervention, qui repose sur la capacité du professionnel à amener les parents à établir ou rétablir des interactions de qualité avec leur jeune enfant. Ce premier pilier d'intervention est un axe de prévention et de protection du développement linguistique et cognitif du jeune enfant sourd. Dans cette perspective, la responsabilité du professionnel est engagée à plus d'un titre. Dès lors, la relation d'aide ne peut "s'improviser" mais demande un travail de développement professionnel.

MÉTHODES MOBILISÉES : Exposés théoriques ; Expérimentations ; Echanges

TYPE DE FORMATION : Action de formation

INTERVENANTE : **Catherine HAGE**, Logopède au centre Comprendre et Parler (Bruxelles), Dr en Sciences Psychologiques (ULB) et thérapeute en Psychologie Corporelle Intégrative (*plus d'informations sur <https://www.ipci.be>*)

INFORMATIONS PRATIQUES (formation réservée aux adhérents)

Dates : 12 et 13 juin 2024 - **Durée** : 2 jours - 12h

Lieu : Halle Pajol 20 Esplanade Nathalie Sarraute 75018 Paris - Tarif :450 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI

Public : Orthophonistes principalement mais ouvert à toute personne impliquée dans la relation d'aide et d'accompagnement des parents de jeunes enfants sourds : psychomotricien.ne, médecin, assistant.e sociale., éducateur.trice spécialisé.e... **Pré-requis** : professionnels en exercice ou devant nouvellement accompagner des enfants sourds ; Avoir envie de s'engager dans un processus d'expérimentation personnel- Nbre minimum de participants : 10 - Max. : 12

FP8-24 **Utilisation des techniques d'atelier d'écriture avec les enfants et adolescents sourds**

OBJECTIFS :

- ◆ Analyser les difficultés spécifiques rencontrées dans l'acquisition du langage écrit par les enfants et adolescents sourds.
- ◆ Maîtriser les différentes approches permettant d'améliorer leur accès au langage écrit.

CONTENU :

- ◆ Présentation de jeux d'écriture, mise en situation des participants pour l'écriture en groupe ou en individuel et leur permettre de s'approprier les jeux proposés.
- ◆ Analyse de l'intérêt et du but de ces jeux d'écriture.
- ◆ Lien des consignes d'écriture avec l'acquisition des structures grammaticales et syntaxiques, leur apport dans la représentation mentale et l'imaginaire ainsi que dans la perception du récit.
- ◆ Présentation de travaux réalisés en atelier d'écriture avec des groupes d'enfants sourds ou de jeunes adultes sourds ainsi que des jeux d'écriture réalisés en individuel.
- ◆ Donner de nombreux exemples de propositions d'écriture à utiliser dans le suivi des jeunes sourds.

MÉTHODES MOBILISÉES : Exposés théoriques - Exercices pratiques - Discussions - Vidéos

TYPE DE FORMATION : Action de formation

INTERVENANTE :

- ◆ **Brigitte CABROLIÉ-AUBONNET**, Orthophoniste et Autrice, Rueil-Malmaison

INFORMATIONS PRATIQUES (formation réservée aux adhérents)

Dates : 30 septembre et 1er octobre 2024 - **Durée :** 2 jours - 12h

Lieu : Halle Pajol 20 Esplanade Nathalie Sarraute 75018 Paris

Tarif : 450 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI

Public : Orthophonistes - Autres professionnels de la surdité

Pré-requis : professionnels en exercice ; connaissances de base de la surdité pré-linguale - Nbre minimum de participants : 10

FP9-24 Raisonnement logique chez l'enfant sourd avec ou sans handicaps associés

OBJECTIFS : ♦ Cerner comment le manque de construction logique d'un enfant sourd avec ou sans HA impacte ses apprentissages tout au long de sa vie.

♦ Développer ses connaissances et son savoir-faire sur des outils possibles pour accompagner au mieux l'enfant sourd dans la construction de sa pensée et de son identité.

CONTENU : L'enfant sourd avec ou sans handicap associé est un être pensant dès le début de sa vie. Le raisonnement logique, qui est au coeur de l'apprentissage du petit enfant, le guidera toute sa vie. Il est alors primordial de savoir repérer dès le plus jeune âge les stades de développement logique permettant d'ajuster au mieux notre accompagnement. De même, chez l'enfant sourd avec handicap associé, parfois sans langage, le raisonnement logique est également un pilier de la mise en place d'une communication efficace et représente un réel enjeu pour ces enfants. Il nous faut alors identifier les outils et techniques utilisables au quotidien pour développer cette communication en lien avec leur construction de pensée. Lors de cette formation, nous nous poserons alors la question de la construction de pensée chez l'enfant sourd avec ou sans HA. Comment associe-t-il sa pensée à son langage ? Quant à l'enfant sourd sans langage avec troubles associés, comment lui permettre d'accéder à une communication efficace ? Cette formation se déroulera en 2 jours afin de : 1) Développer nos connaissances sur le raisonnement logique et sur le handicap associé ; 2) Approfondir ces connaissances théorico-pratiques par la présentation d'outils et de techniques permettant de structurer la pensée et la communication.

MÉTHODES MOBILISÉES : Apports théoriques, cas pratiques, illustrations par vidéos/photos, présentation d'outils, réflexions et analyse des pratiques

TYPE DE FORMATION : Action de formation

INTERVENANTE : **Adeline LOBITO-FRESCO**, Orthophoniste en libéral et à l'IRJS de St Jean de la Ruelle, DU d'Audiophonologie de l'enfant, Formation Cog'act

INFORMATIONS PRATIQUES (formation réservée aux adhérents)

Dates : 03 et 04 octobre 2024 - **Durée** : 2 jours - 12h - **Lieu** : Halle Pajol 20 Esplanade Nathalie Sarraute, 75018 Paris - **Tarif** : 450 € net. TVA non applicable, art. 293 B du CGI - **Public** : Orthophonistes - Autres professionnels de la surdit  - **Pr -requis** : professionnels en exercice ; connaissances de base de la surdit  pr -linguale - Nbre minimum de participants : 10

ANNEXES

ANNEXE ACCESSIBILITÉ ACFOS :

<https://www.acfos.org/wp-content/uploads/FP-ACFOS-Annexe-accessibilite-2023.pdf>

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ACFOS

<https://www.acfos.org/wp-content/uploads/Modèle-Règlement-intérieur-applicable-stagiaire-Acfos-2023.pdf>

STATUTS ACFOS

<https://www.acfos.org/wp-content/uploads/Satuts-Acfos-signés.pdf>

Bulletin d'inscription

Nom/Prénom _____
Structure _____
Profession _____
Adresse _____
CP _____ Ville _____
Tél. _____ @ Etablissement _____
@ Participant _____

Je m'inscris à : (Adhésion 2024 à ACFOS obligatoire)

- FP1-24** Education précoce : suivi orthophonique de l'enfant sourd avant 3 ans *2j/12h - 24 et 25 janv 2024* - 450 € net*
- FP2-24** Les problématiques découlant d'un dysfonctionnement vestibulaire chez l'enfant sourd *2j/12h -18 et 19 mars 2024* - 450 € net*
- FP3-24** La co-construction du langage avec le jeune enfant sourd - *2j/12h - 20-21 mars 2024* - 450 € net*
- FP4-24** Audiométrie comportementale et diagnostic audiométrique chez le très jeune enfant *02 et 03 avril 2024 - 2j/14h* - 470 € net*
- FP5-24** La collaboration orthophoniste-audioprothésiste, au service de l'optimisation du réglage prothétique - *27-28 mai 2024 ; 2j/12h* - 450 € net*
- FP6-24** L'apprentissage de la musique auprès des enfants sourds et ses effets sur la perception musicale *2j/12h - 10 et 11 juin 2024* - 450 € net*
- FP7-24** Accompagnement et soutien des parents du très jeune enfant sourd *12 et 13 juin 2024 ; 2j/12h* - 450 € net*
- FP8-24** Ateliers d'écriture avec les enfants et adolescents sourds *2j/12h - 30 sept-1er oct 2024* - 450 € net*
- FP9-24** Raisonnement logique chez l'enfant sourd avec ou sans handicaps associés *2j/12h - 03-04 octobre 2024* - 450 € net*

*TVA non applicable, art. 293 B du CGI

Je souhaite recevoir :

Une facture acquittée Une convention de formation

Règlement :

Par chèque à l'ordre d'Acfos Par virement bancaire

N° DRIEETS : 117525392 75 - N° de SIRET : 403 452 014 00042

Bulletin d'adhésion Acfos 2024

Nom/Prénom _____
Structure _____
Profession _____
Adresse _____
CP _____ Ville _____
Tél. _____
Mail Professionnel _____
Mail Personnel _____

Adhésion personne physique 30 €.

Accès aux formations professionnelles d'Acfos /- Tarifs préférentiels pour le colloque annuel /- Participation et vote aux AG

Adhésion personne Morale 120 €.

Accès aux formations professionnelles Acfos pour l'ensemble des membres de la structure / Tarifs préférentiels pour le colloque annuel pour l'ensemble des membres de la structure /Participation et vote aux AG (1 voix)

Merci tout particulièrement à celles et ceux qui auront la possibilité d'ajouter un don, qui sera toujours le bienvenu ! Ce don fera l'objet d'un reçu fiscal.

J'ajoute un don de _____ €.

Fait à _____ le _____

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif et des statuts:

<https://www.acfos.org/wp-content/uploads/Statuts-Acfos-sign%C3%A9s.pdf> et déclare vouloir adhérer à l'association ACFOS.

Dr Sandrine MARLIN, Présidente

L'adhérent(e)

Pour la présidente - C. Coppin, Coordinatrice



ACFOS

49 Bd Pasteur 75015 Paris

T. 06 20 78 10 96 - inscriptions@acfos.org - www.acfos.org



acfos

action connaissance
formation pour la surdit 